



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15369>

Département(s) de publication : **13, 84, 83**

Annonce n° **25-15369**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre de travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement sur les périmètres des territoires Est et Ouest de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Description : Le présent accord-cadre consiste en la réalisation de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement du territoire Métropolitain pour lesquels des désordres ou dégâts de toutes natures ont été constatés afin de leur rendre leurs caractéristiques dimensionnelles et qualitatives qu'ils avaient à l'état neuf, conformément aux normes en vigueur et en l'application du CCTG Travaux en vigueur.

Identifiant de la procédure : 86a27e9c-ae86-4218-8517-b971bac46fd1

Avis précédent : 4300e910-72ab-4c8d-8ecc-54529a44a879-01

Identifiant interne : 74240149

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45243110 Travaux de stabilisation des falaises

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix-Marseille-Provence 58 Bd Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le montant minimum de l'accord-cadre pour les 2 lots est de 102 000 euros HT pour la période initiale soit 306 000 euros HT sur la durée du marché et le montant maximum de l'accord-cadre pour les 2 lots est de 1 950 000 euros HT pour la période initiale soit 5 850 000 euros HT sur la durée totale du marché. Le montant estimatif pour les 2 lots est de 1 920 000 euros TTC sur la période initiale soit 5 760 000 euros TTC sur la durée totale du marché L'accord-cadre contient une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique de 225h/an pour le lot 1 et de 130h/an pour le lot 2. Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Quai d'Arenc, 13002 Marseille) -Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> -Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 13 du Règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,950,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Territoire Est

Description : Territoire Est : (48 communes : Aix-en-Provence · Beaurecueil · Bouc-Bel-Air · Cabriès · Châteauneuf-le-Rouge · Coudoux · Éguilles · Fuveau · Gardanne · Gréasque · Jouques · La Roque d'Anthéron · Lambesc · Le Puy-Sainte-Réparate · Le Tholonet · Les Pennes-Mirabeau · Meyrargues · Meyreuil · Mimet · Pertuis · Peynier · Peyrolles-en-Provence · Puyloubier · Rognes · Rousset · Saint-Antonin-sur-Bayon · Saint-Cannat · Saint-Estève-Janson · Saint-Marc-Jaumegarde · Saint-Paul-lez-Durance · Simiane-Collongue · Trets · Vaunenargues · Venelles · Ventabren · Vitrolles · Aubagne · Auriol · Belcodène · Cadolive · Cuges-les-Pins · La Bouilladisse · La Destrousse · La Penne-sur-Huveaune · Peypin · Roquevaire · Saint-Savournin · Saint-Zacharie)

Identifiant interne : 74240149

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45243110 Travaux de stabilisation des falaises

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/12/2024

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant estimatif du lot 1 est de 1 200 000 euros TTC sur la période initiale. Pour le lot 1, le montant minimum annuel est de 51 000 euros HT et un montant maximum annuel de 1 250 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : * Sous-critère A : Adéquation des moyens humains affectés spécialement au marché : pondération 60 % * Sous-critère B : Adéquation des moyens matériels affectés spécialement au marché : pondération 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Performances en matière de protection de l'environnement sur le chantier

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002 MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 - Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces

tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix-Marseille-Provence

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Territoire Ouest

Description : Territoire Ouest : (26 communes : Alleins · Aurons · La Barben · Berre-l'Étang · Charleval · Eyguières · La Fare-les-Oliviers · Lamanon · Lançon-Provence · Mallemort · Pélissanne · Rognac · Saint-Chamas · Sénas · Velaux · Vernègues · Cornillon-Confoux · Fos-sur-Mer · Grans · Istres · Miramas · Port-Saint-Louis-du-Rhône · Martigues · Port-de-Bouc · Saint-Mitre-les-Remparts · Salon de Provence).

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45243110 Travaux de stabilisation des falaises

Options :

Description des options : Marché renouvelable 2 fois

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/12/2024

Durée : 12 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant estimatif pour le lot 2 est de 720 000 euros TTC pour la période initiale. Pour le lot 2, L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 51 000 euros HT et un montant maximum annuel de 700 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : * Sous-critère A : Adéquation des moyens humains affectés spécialement au marché : pondération 60 % * Sous-critère B : Adéquation des moyens matériels affectés spécialement au marché : pondération 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Performances en matière de protection de l'environnement sur le chantier

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002 MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 - Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa

qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix-Marseille-Provence

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,950,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,250,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Offre BTPS MEDITERRANEE/GTM SUD

Chef de file du soumissionnaire : BTPS MEDITERRANEE (mandataire)

Nom officiel : GTM SUD (co-traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BTPS MEDITERRANEE/GTM SUD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 716,948 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z250119F00

Titre : Travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement - territoire EST

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/12/2024

Date de conclusion du marché : 06/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix-Marseille-Provence

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE GENIE CIVIL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Genie Civil

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 457,957 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z250120F00

Titre : Travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement - territoire OUEST

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/12/2024

Date de conclusion du marché : 06/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix-Marseille-Provence

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 171 300 056 00024

Adresse postale : 22/24 rue Breteuil

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33491134813

Télécopieur : +33491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : BTPS MEDITERRANEE (mandataire)

Numéro d'enregistrement : 42391491000025

Adresse postale : 600 Route de Marseille

Ville : LUYNES

Code postal : 13080

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GTM SUD (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 50140144200022

Adresse postale : 111 Avenue de la Jarre

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13009

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : EIFFAGE GENIE CIVIL

Numéro d'enregistrement : 35274574900353

Adresse postale : 4 RUE DE COPENHAGUE

Ville : VITROLLES

Code postal : 13745

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e37f8d68-d6c7-4878-a458-4e0ca780cbf6 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/02/2025 à 11:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2025